

VAC BASKET

CHARTRE DU LICENCIÉ

Document officiel du club



Préambule

La VAC Basket est avant tout une association sportive reposant sur le respect, l'humilité, le plaisir de jouer, l'engagement et la convivialité.

Chaque licencié, parent, bénévole, entraîneur, dirigeant ou supporter contribue à l'image et au bon fonctionnement du club.

En adhérant à la VAC Basket, chacun s'engage à respecter les principes suivants.

Engagement n°1 – Respecter les personnes

Je m'engage à respecter :

- mes coéquipiers ;
- mes adversaires ;
- les entraîneurs et coaches ;
- les arbitres et officiels ;
- les bénévoles ;
- les dirigeants ;
- les spectateurs.

Aucune forme d'insulte, de violence, de discrimination ou de harcèlement n'est tolérée au sein du club.

Engagement n°2 – Adopter un comportement sportif

Je m'engage à :

- respecter les règles du jeu ;
- accepter les décisions des arbitres ;
- faire preuve de fair-play en toutes circonstances ;
- représenter dignement le club lors des entraînements, matchs et événements.

Le respect, l'humilité et l'esprit d'équipe doivent toujours primer sur le résultat sportif.

Les comportements antisportifs ou contraires aux valeurs du club pourront donner lieu à des mesures éducatives ou disciplinaires décidées par le club.

En cas de sanctions sportives ou financières prononcées par les instances compétentes, le club pourra demander au licencié concerné d'en assumer tout ou partie des conséquences et prendre toute mesure qu'il jugera adaptée.

Engagement n°3 – Être assidu et impliqué

Je m'engage à :

- arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs ;
- prévenir en cas d'absence ou de retard ;
- participer avec sérieux aux activités auxquelles je suis inscrit ;
- rester attentif et impliqué pendant les temps de pratique et les consignes.

Pour les licenciés mineurs, l'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant les entraînements, les matchs, les réunions d'équipe ou toute autre activité encadrée par le club, sauf autorisation exceptionnelle de l'encadrant responsable.

Engagement n°4 – Respecter le matériel et les installations

Je m'engage à :

- prendre soin du matériel mis à disposition ;
- respecter les équipements sportifs ;
- laisser les locaux propres après leur utilisation ;
- signaler tout problème ou dégradation.

Toute dégradation volontaire pourra donner lieu à une demande de réparation ou de remboursement.

Engagement n°5 – Participer à la vie du club

La VAC Basket est une association dont le fonctionnement repose en grande partie sur l'implication de ses adhérents et de leurs familles.

Chaque licencié ou représentant légal est invité à contribuer, selon ses possibilités, à la vie du club :

- aide lors des manifestations ;
- tenue de la buvette ;
- aide logistique ;
- transport des équipes ;
- table de marque ;
- arbitrage occasionnel ;
- toute autre mission nécessaire au bon fonctionnement du club.

Engagement n°6 – Utiliser les outils de communication avec bienveillance

Je m'engage à :

- adopter un ton respectueux dans les échanges ;
- utiliser les outils de communication du club de manière appropriée ;
- ne pas diffuser d'informations fausses ou nuisibles au club ;
- respecter la vie privée et l'image des autres membres du club.

Dans le cadre des activités du club, des photographies ou vidéos peuvent être réalisées à des fins d'information, de communication ou de promotion de la VAC Basket.

Sauf opposition écrite formulée auprès du club, chaque adhérent ou son représentant légal autorise l'utilisation de ces images sur les supports de communication du club.



Engagement n°7 – Être ambassadeur de la VAC Basket

Je représente la VAC Basket à chaque entraînement, match, déplacement ou événement.

Je m'engage à adopter un comportement exemplaire, respectueux des valeurs du club et à contribuer à son image positive auprès de tous.

Notre engagement commun

La VAC Basket s'engage à accueillir chaque adhérent dans un environnement respectueux, bienveillant et propice à l'épanouissement sportif et humain.

En retour, chaque licencié s'engage à respecter la présente charte et à contribuer positivement à la vie du club.